

Image not found or type unknown



## Obtenir un copie d'un jugement - Tunisie sous le Protectorat

Par **danou**, le **14/02/2011** à **17:37**

Bonjour,

Comment peut-on obtenir une copie d'un jugement rendu par le tribunal civil de Tunis (français) datant de 1953 ?

Le site du Ministère des affaires étrangères ne concerne que les actes d'état civil, et ma requête auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis demeure sans réponse.

Merci